



UNION EUROPEENNE
DELEGATION EN REPUBLIQUE DU BENIN

Cotonou, le 06 mai 2013

**QUELQUES ELEMENTS
CONFERENCE DE PRESSE 06 MAI 2013**

THEME: "L'EUROPE DANS LE MONDE".

1. BREF HISTORIQUE DE L'UNION EUROPEENNE

- Il y a 63 ans, Robert Schuman, ministre français des affaires étrangères, dans un discours inspiré par Jean Monnet, a appelé les nations de l'Europe à se servir des instruments de guerre sur le continent pour faire régner la paix et la prospérité dans le monde.
- Actuellement l'UE compte 27 Etats membres. La Croatie deviendra le 28ème État membre de l'Union le **1er juillet 2013**.
- Les grandes dates de la construction européenne:
 - Avril 1951, Six pays (Belgique, République fédérale d'Allemagne, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas), signent à Paris le traité instituant la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA).
 - 25 mars 1957: Signature à Rome des traités instituant la Communauté économique européenne (CEE) et l'Euratom. Elles entreront en vigueur le 1^{er} janvier 1958.
 - 1^{er} janvier 1993: Mise en place du marché unique.
 - 1^{er} janvier 2002: Mise en circulation des pièces et des billets en euros dans les douze pays de la zone euro.
 - 1^{er} décembre 2009 : Entrée en vigueur du Traité de Lisbonne: Prise de fonction du Président du Conseil européen, M. Herman Van Rompuy, et de la Haute Représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Mme Catherine Ashton.
- La journée de l'Europe qui marque l'anniversaire de la déclaration Schuman constitue l'occasion privilégiée de célébrer les résultats obtenus par l'UE dans le cadre de son action en faveur de la démocratie, des droits de l'homme, de la paix et de la prospérité sur le continent européen. Ces efforts ont valu à l'UE de se voir décerner le prix Nobel de la paix 2012.

2. CRISE ECONOMIQUE ET FINANCIERE ET LES SOLUTIONS APPORTEES.

- Face à la crise économique et financière, l'UE a su trouver les réponses dans son cadre institutionnel et des nouveaux mécanismes ont été trouvés pour porter assistance aux pays européens les plus touchés. Les leçons tirées de la crise économique et financière récente ainsi que de la crise de la dette souveraine ont conduit à des réformes successives des règles de l'UE, et notamment à l'adoption d'un nouveau système de surveillance des politiques économiques et budgétaires et d'un nouveau calendrier budgétaire. Ce système intégré offre l'assurance de règles plus claires, d'une meilleure coordination des politiques nationales tout au long de l'année, d'un suivi régulier et de sanctions plus rapides en cas de manquement aux règles; il aide ainsi les États membres à tenir leurs engagements en matière de finances publiques et de réformes, tout en renforçant la solidité de l'Union économique et monétaire dans son ensemble.
- Le Mécanisme européen de stabilité (MES- 500 Milliards d'Euros) entré en vigueur en octobre 2012 après sa ratification par tous les Etats membres de la zone euro, est un dispositif de gestion des crises financières au sein de la zone euro. Il remplacera après une période de transition le Fonds européen de stabilité financière (FESF) et le Mécanisme européen de stabilité financière (MESF), élaborés en réponse à la crise de la dette publique en Europe et qui prennent fin le 1er juillet 2013.
- Selon le rapport stratégique de 2013 de la Commission européenne, la politique de cohésion de l'Union européenne contribue à surmonter la crise et à générer de la croissance. Par l'intermédiaire de trois fonds -le Fonds européen de développement régional (FEDER), le Fonds social européen (FSE) et le Fonds de cohésion, la politique de cohésion de l'Union a investi 347 milliards € dans les 27 États membres pour la période 2007-2013. Cette somme représente 35 % du budget total de l'Union pour cette même période (975 milliards €). Le rapport souligne également l'importance des réformes profondes en cours de négociation entre le Parlement européen et les gouvernements de l'Union concernant la politique de cohésion pour la période 2014-2020.
- L'adoption par le Parlement européen le 13 mars 2013 de sa résolution sur la prochaine période financière 2014-2020 constitue une étape importante pour finaliser les négociations sur le prochain cadre financier pluriannuel (CFP).

3. LA POLITIQUE ETRANGERE, LES RELATIONS EXTERIEURES ET LA COOPERATION ENTRE L'EUROPE, L'AFRIQUE ET LE RESTE DU MONDE

- Conformément au Traité de Lisbonne, le soutien aux efforts déployés par les pays en développement pour éradiquer la pauvreté est l'objectif premier de la politique de développement et une priorité de l'action extérieure de l'UE participant de l'intérêt de cette dernière à favoriser un monde stable et prospère.
- L'Europe fournit la plus grande part de l'aide mondiale au développement et est aussi la première puissance commerciale. Ce qui la place en première position dans la communauté internationale des donateurs. Son appui se traduit par des subventions, que ce soit sous forme d'appui budgétaire ou de projets. L'Europe est engagée à continuer sa coopération avec les pays ACP.
- L'Accord de Cotonou signé le 23 juin 2000, modifié une première fois à Luxembourg le 25 juin 2005 et une seconde fois à Ouagadougou en 2010 est un véritable accord de

partenariat. Dans le cadre de cet accord, l'UE entretient un dialogue fructueux avec les pays d'Afrique Caraïbes Pacifique (ACP) sur tous les enjeux mondiaux (politique, sécurité et stabilité, environnement...) et porte une attention accrue à des sujets tels que le changement climatique ou la sécurité énergétique.

- L'Europe a renforcé sa position aux Nations unies et approfondi ses relations avec les partenaires stratégiques et les organisations régionales. L'expérience acquise dans l'élaboration de compromis acquise entre 27 pays aux cultures et à l'histoire différente a constitué un atout important dans la coopération avec les partenaires-clés que sont l'Union africaine, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, la Ligue des États arabes et l'Organisation de la coopération islamique. Cette expérience est également sa force lorsqu'elle agit en tant que médiateur dans les travaux de haut niveau sur l'Iran et les Balkans.
- La gestion des relations extérieures et la définition de la politique de développement de l'Union européenne sont des processus dynamiques qui intègrent la prise en compte d'évolutions telles que:
 - La pauvreté persistante dans certains pays alors que d'autres à économie emergente dispose pour la première fois des moyens pour sortir du sous-développement.
 - L'émergence de certains pays qui n'ont plus besoin d'aide de l'UE, et sont devenus des partenaires globaux aussi bien dans le domaine du commerce que du développement.
 - L'interdépendance croissante de l'ensemble des pays face aux défis mondiaux (changement climatique, système financier, commerce, transport, environnement...) implique de renforcer le dialogue et les mécanismes de décision.
 - Les liens entre paix/stabilité et développement et le rôle respectif des acteurs (Etats, organisations régionales ou continentales, système des Nations Unies, UE).

En réponse et afin de mieux préciser ses engagements, les 2 communications fondamentales adoptées par l'Europe au cours de 2011 : " le «programme pour le changement» de la politique de développement de l'UE et "la réforme de l'utilisation de l'appui budgétaire de l'UE" contribueront à renforcer la solidarité de l'Europe avec les nations du monde en développement.

3.1. Partenariat Afrique-Union européenne

- Les 25 et 26 avril 2013, s'est tenue à Addis-Abeba, une réunion préparatoire du prochain sommet UE-Afrique de 2014 entre la Commission de l'Union africaine (UA) et la Commission européenne dans le cadre de la 6ème session annuelle conjointe de leurs collèges respectifs. L'ordre du jour s'est articulé autour des défis communs auxquels sont confrontés les deux continents, tels que la paix et la sécurité, la recherche d'une croissance inclusive et durable. Les parties sont l'une comme l'autre déterminées à dépasser la traditionnelle relation donateur-bénéficiaire et à renforcer leur coopération en tant que partenaires égaux, fondée sur une même vision à long terme des relations UE-Afrique dans un monde globalisé. Les 54 pays d'Afrique et les prochainement 28 États membres de l'Union européenne ont en commun une proximité géographique, une histoire et un devenir.
- Le partenariat Afrique-UE créé lors du sommet de Lisbonne de décembre 2007 a donné des résultats dans différents domaines de coopération, dont la paix et la

sécurité, la gouvernance démocratique, les infrastructures et les objectifs du millénaire pour le développement (OMD). C'est ainsi que la facilité de soutien à la paix pour l'Afrique est désormais reconnue en tant qu'instrument d'aide à la recherche de «solutions africaines à des problèmes africains», comme en témoignent les opérations de soutien de la paix en cours en Somalie, en République centrafricaine et au Mali. Pour ce qui est des infrastructures, plus de 80 projets ont pu bénéficier d'une aide financière, se chiffrant à 6,5 milliards d'Euros au total, le retour sur investissements étant, selon les estimations, 12 fois supérieur à l'investissement initial.

- L'Afrique et l'Europe doivent aujourd'hui relever un double défi: favoriser une croissance économique durable et faire en sorte que celle-ci soit inclusive en créant les emplois dont les populations ont besoin. L'UE s'est engagée dans ce processus en 2010, en lançant l'initiative «Europe 2020», qui expose la stratégie de croissance de l'Europe pour cette décennie. «Europe 2020» traite à la fois des défis à court terme liés à la crise financière et des réformes structurelles à long terme qu'appellent la mondialisation, la pression exercée sur les ressources naturelles et le vieillissement démographique.
- L'UE a également remodelé sa politique globale de développement dans son «programme pour le changement», qui met davantage l'accent sur la gouvernance démocratique, sur le secteur privé et sur une croissance durable et inclusive. Les efforts de développement de l'Europe seront par ailleurs ciblés sur les pays les plus pauvres, en particulier en Afrique.

3.2. Partenariat et coopération avec le Bénin

Au Bénin, le seul budget FED sur la période 2008-2013 s'élève à 380 millions d'euros (soit quelques 250 milliards de Francs CFA).

- Les secteurs de concentration de la coopération UE au Bénin comprennent la gouvernance (justice, décentralisation, déconcentration et élections), l'intégration régionale et les infrastructures ainsi que l'appui conjoint à la réduction de la pauvreté. En plus de l'enveloppe initiale du programme indicatif national, le Bénin bénéficie de projets (budget total de 47 Millions d'euros) pour les secteurs de l'eau et de l'énergie. Par ailleurs le Budget général de l'UE finance des actions telles que la facilité alimentaire et l'adaptation aux changements climatiques pour un montant de 32 Millions d'euros. Le Bénin bénéficie également du FED pour des projets régionaux tels que l'appui au West African Power Pool (WAPP), l'appui aux parcs régionaux, le programme régional santé en Afrique de l'Ouest ou l'appui aux postes de contrôle juxtaposés des frontières.

Nous avons encore répondu présents en 2012. L'Union européenne via le FED uniquement a engagé 56M€ (soit 37 Milliards de FCFA) et décaissé 61M€ (40 milliards de FCFA).

- En 2013, il est prévu d'engager environ 50M€ et les décaissements pourraient atteindre les 80M€. La Programmation du 11^{ème} FED en concertation avec les acteurs béninois, à commencer par l'ordonnateur national, et nos Etats membres ainsi que les autres partenaires au développement se poursuit. Elle connaît toutefois un certain retard en raison des discussions budgétaires globales.
- Au Bénin, les 5 Etats membres représentés (Allemagne, Belgique, Danemark, France et Pays-Bas) sont également très actifs dans les domaines de l'agriculture, de l'énergie,

de l'eau, des transports ruraux, de l'éducation, de la santé, de la culture, de la gouvernance, de la justice et des droits de l'homme.

4. CONCLUSION

- L'Europe œuvre pour que les nations et citoyens du monde entier puissent bénéficier des acquis et valeur que sont la démocratie, le respect des droits de l'homme et la garantie des droits économiques et sociaux.
- L'UE et ses Etats membres, tout en saluant les conditions de paix et de stabilité qui sont remplies, demeurent attentifs aux progrès à accomplir pour améliorer la gouvernance et le développement au Bénin.
- L'UE et ses Etats membres tiendront leurs engagements pour le développement dans le monde, en Afrique et au Bénin. Ils attendent de leurs partenaires un engagement réel en termes de gouvernance et en vue d'une croissance inclusive.
- Le contexte général amènera l'UE à revoir ses méthodes de délivrance de l'aide et à combiner ses instruments et moyens.
- L'UE et ses Etats membres sont confiants que le Bénin restera un partenaire stable et engagé dans la défense des valeurs fondamentales et saura trouver la dynamique indispensable à son développement.